LE PAYS DE RENNES EN QUELQUES DATES

2000

Constitution du GIP
du Pays de Rennes
(67 communes)
Charte de développement
du Pays de Rennes

Charte 1
d'urbanisme
commercial
2002-2006

Création du Syndicat
Mixte du Pays de Rennes
Lancement de l'élaboration du SCoT 1

Charte de
développement
touristique

2005

Inventaire
MNIE 1

Labellisation
Pays Touristique
Approbation
du SCoT 1
Contrat de Pays
2007-2013

Charte 2 d'urbanisme
commercial
2008-2012

2010

Programme Local
de l'Agriculture

Inventaire
MNIE 2

Lancement
de la révision
du SCoT 1

Dépliant
Manger Local

LEADER 1

2015

Signature du Contrat
de Partenariat Europe / Région
Approbation de la révision 1 du SCoT
Inventaire MNIE 3

Contrat Chaleur
Renouvelable
Territorial (CCRT) 1

Carte Manger Local

Dissolution du GIP
Approbation
de la M 1 du SCoT

Lancement de la démarche
« Forêt, Bois et Territoires »

2020

CCRT 2

Lancement
de la révision 2
et approbation
de la M 2 du SCoT
Inventaire MNIE 4

LEADER 2

Workshop IAUR
CCRT 3
AMI
« Nouvelles forêts »

2025

Approbation de la M 3
et de la MS 1 ZAN du SCoT
Arrêt de la révision 2 du SCoT

Les Présidents du Pays de Rennes :
Edmond Hervé / Philippe Tourtelier /
Bernard Poirier / André Crocq

Pays de Rennes

2026 32

au Syndicat Mixte du Pays de Rennes

un projet de territoire : le SCoT
un espace de dialogue et de décision...
une assemblée d'élus...
une structure d'accompagnement des projets...
une équipe technique au service des territoires...
un lieu de partenariats et d'expérimentations...

www.paysderennes.fr
contact@paysderennes.fr
10 rue de la Sauvaie 35000 Rennes | 02 99 86 19 86

LE TERRITOIRE DU PAYS DE RENNES : QUELQUES CHIFFRES

Un socle institutionnel solide

76 communes

4 EPCI

Bientôt **4** PLUi

Un territoire dynamique

576 782 habitants en 2021…

et **+ 180 000** prévus d'ici 2040

286 000 logements en 2021…

et **74000** à produire d'ici 2040

261 000 emplois en 2022

(**+ 40 000** entre 2011 et 2021)

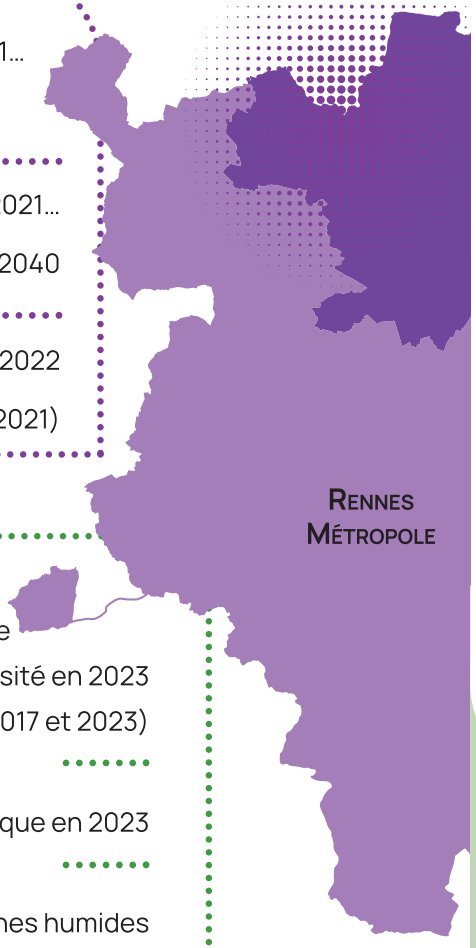

Un patrimoine naturel riche…

15 100 ha du territoire

couverts par des pépites de biodiversité en 2023

(+ 900 ha entre 2017 et 2023)

647 milieux naturels d'intérêt écologique en 2023

8 800 ha de zones humides

1 416 km de chemins de randonnées

Programme LEADER : programme européen qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux. Le Pays de Rennes est responsable en tant que Groupement d'Actions Locales (GAL) de sa mise en œuvre (sélection des projets, accompagnement…).

Cabanes tout chemin : dispositif dont l'objectif est de déployer des hébergements originaux, légers et adaptés aux cyclotouristes le long des itinéraires du territoire. Le Pays de Rennes en a été maîtrise d'ouvrage pour la Destination touristique Rennes et les Portes de Bretagne.

Forêt Bois Territoire : démarche menée en partenariat avec Fibois Bretagne, qui vise à valoriser la ressource forestière locale en mobilisant l'ensemble des acteurs autour des enjeux économiques, environnementaux et d'aménagement (étude «Ressource en bois», concours pour du mobilier DIY en bois local, plantation de 6 000 arbres…).

Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) : contrat mené en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes, le SDE 35 et l'ADEME, dont le but est d'accélérer le développement des énergies renouvelables (EnR) thermiques. Depuis 2018, les 3 CCRT ont permis de faire émerger 91 projets d'EnR thermiques sur le territoire.

Manger Local : carte en ligne recensant les producteurs du Pays de Rennes assurant de la vente directe sur le territoire, ainsi que les marchés.

Visites : organisation de plusieurs événements et visites pour ses membres et partenaires afin de les sensibiliser, sur le terrain, aux problématiques d'aujourd'hui : sobriété foncière ; enjeux paysagers et renaturation ; protection de la biodiversité…

Poursuivre les partenariats engagés (Destination Rennes et les Portes de Bretagne, CCRT, Forêt bois territoire…)

Mettre en œuvre le programme LEADER 2023-2027 dont la stratégie repose sur la prise en compte des ressources et vulnérabilités pour s'adapter au changement climatique (enveloppe allouée 1 279 449 €)

Retrouvez les bilans d'activités

LE TERRITOIRE DU PAYS DE RENNES : QUELQUES CHIFFRES

Révision du SCoT : mise en révision du SCoT pour faire face au renouvellement du contexte législatif et des enjeux liés aux transitions.

Après 3 ans de travaux, les élus ont arrêté le projet en octobre 2025. Prochaine étape : la mise à l'enquête publique.

Le SCoT

document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un bassin de vie, détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire pour 20 ans.

Il est le cadre de référence des politiques publiques sectorielles et assure un rôle pivot entre l'échelle régionale (SRADDET) et l'échelle locale (PLUi).

En savoir plus

LES PRINCIPAUX CHANTIERS 2026 - 2032

Finaliser le SCoT arrêté en octobre 2025 et le faire vivre comme outil partagé et approprié :

- mener la révision jusqu'à l'approbation du document,
- application des prescriptions / orientations,
- mettre en œuvre le programme d'actions
- adaptations / évolutions du document,
- mobilisation et concertation des élus / partenaires / citoyens,

Une surface de **138 500 ha**

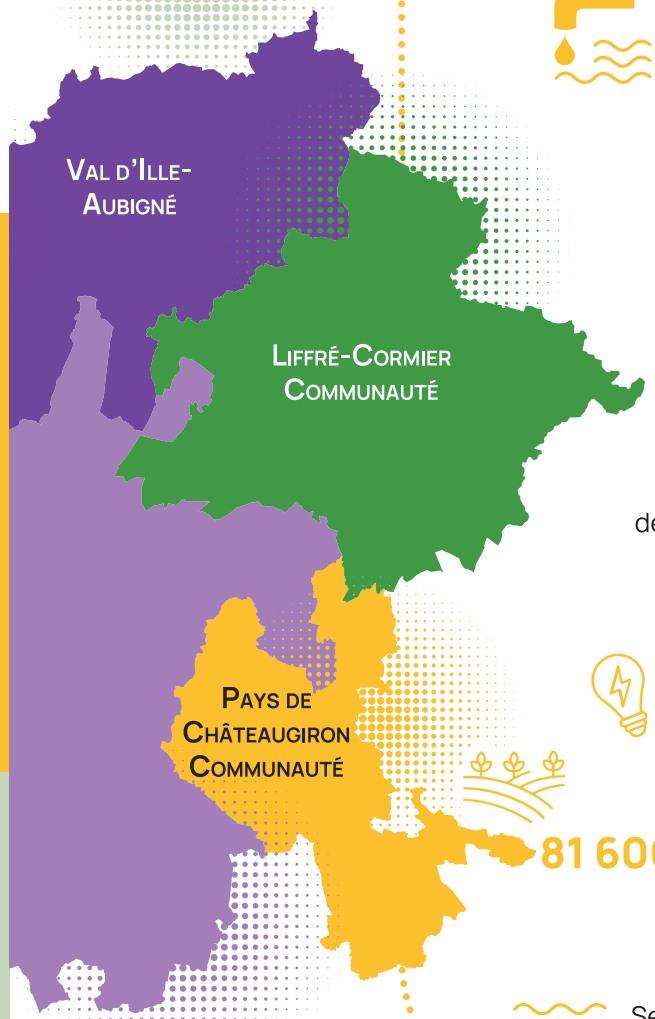

... des ressources en tension

+7% d'augmentation des consommations d'eau entre 2016 et 2020 dans le Bassin Rennais

93% de l'eau consommée sur le territoire importée

257 800 t de déchets produits en 2019 (**481 kg / habitant**), soit +10 % entre 2010 et 2019)

Un ralentissement de la consommation foncière : de **152 ha / an** (2011-2021) à **93 ha / an** (2021-2024)

7% de l'énergie consommée est produite localement

81 600 ha de surface agricole utile (soit **58%** du territoire)

Seulement **3 %** des cours d'eau du département en bon état

LE PAYS DE RENNES : C'EST QUOI ?

Le Syndicat Mixte du Pays de Rennes est un lieu d'interconnaissance où se conjuguent instances de dialogue et de décision, mutualisation des ressources, accompagnement des projets, coordination des acteurs et expérimentation de solutions partenariales innovantes.

Transversalité, agilité et intelligence partagée sont les piliers du fonctionnement du Pays de Rennes reliant élus et partenaires.

Le Pays de Rennes incarne ainsi une vision à long terme où la force du territoire réside dans sa capacité à évoluer collectivement, à une échelle supra communautaire, dans le respect de la diversité de ses composantes.

Le Syndicat Mixte est la structure, composée des 4 intercommunalités du territoire (Liffré Cormier Communauté, Pays de Chateaugiron Communauté, Rennes Métropole et Val d'Ille Aubigné), qui porte le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

LE RÔLE CLÉ DES ÉLUS :
des passeurs et des visionnaires, ambassadeurs du Pays de Rennes

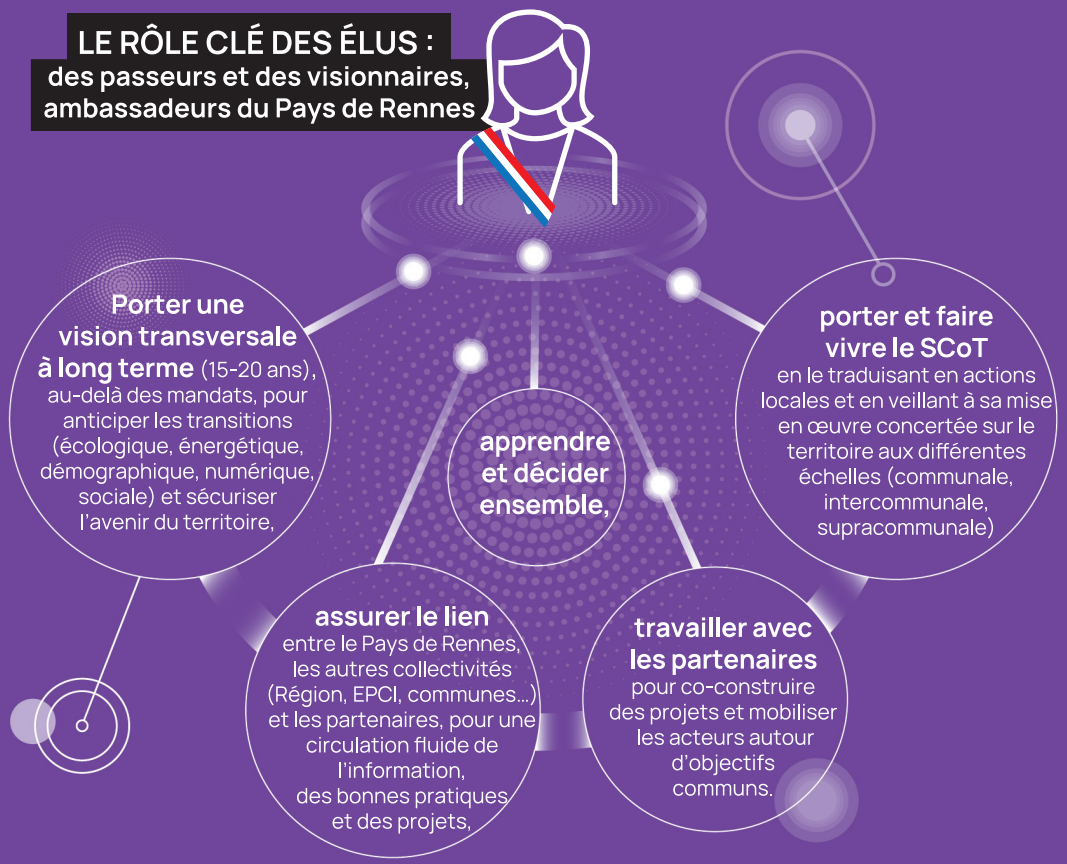

LE PAYS DE RENNES : CA MARCHE COMMENT ?
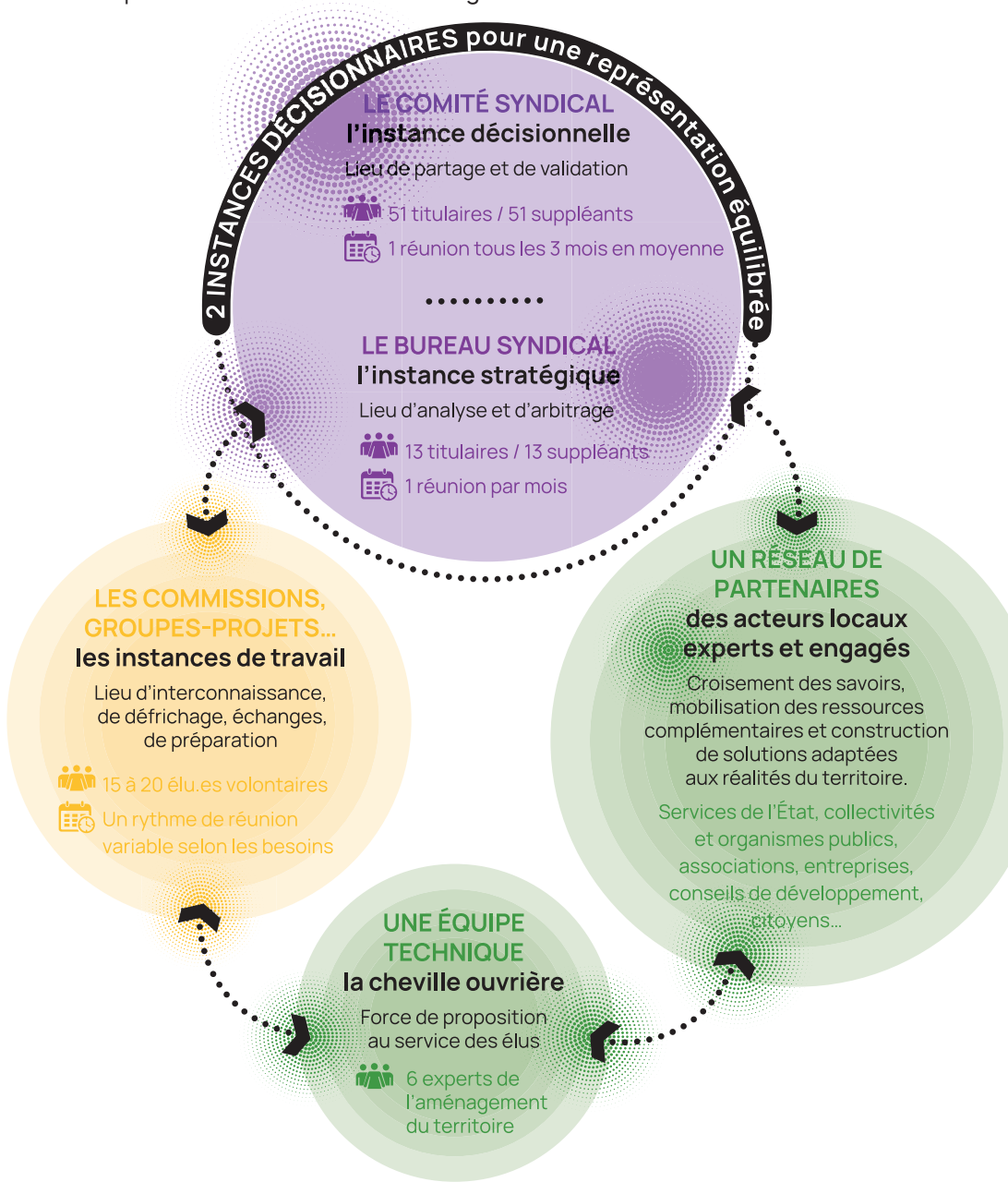
Le Pays de Rennes fonctionne comme un écosystème où chaque acteur - élu, technicien, partenaire - contribue à la robustesse et à l'adaptabilité du territoire. Il mise sur l'interdépendance des acteurs, la diversité des approches, des échelles et la capacité à évoluer face aux changements.